



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Microplastiques dans les gels hydroalcooliques

Question écrite n° 37635

Texte de la question

Mme Caroline Janvier interroge Mme la ministre de la transition écologique sur la réglementation portant sur les gels hydroalcooliques. En effet, une enquête de la Plastic Soup Foundation citée par l'association UFC-Que choisir met en avant la présence fréquente de deux microplastiques dans les gels hydroalcooliques (carbomère et Acrylates/C10-30 Alkyl Acrylate Crosspolymer), pourtant toxiques et résistants dans l'environnement une fois rejetés dans la nature. Or l'usage de gels hydroalcooliques s'est répandu de manière exponentielle depuis le début de l'année 2020 en raison de la pandémie de covid-19. Outre la question de la pollution environnementale qui se pose de façon très nette à travers les déchets en quantité de masques chirurgicaux et des flacons en plastique contenant du gel hydroalcoolique, la présence de microplastiques dans un certain nombre de ces gels pose la question de la protection de la santé humaine et environnementale et de l'encadrement juridique à ce sujet. Elle l'interroge ainsi sur la réglementation concernant ces gels hydroalcooliques, la lutte contre la diffusion de microplastiques et l'éventuelle évolution à venir sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37635

Rubrique : Déchets

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2772

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)